

Ecole doctorale de géographie de Paris

Espaces, Sociétés, Aménagement



Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Sorbonne Université

Directrice : Catherine Fournet-Guérin (Sorbonne Université)

Directrice adjointe : Clarisse Didelon Loiseau (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE L'ÉCOLE DOCTORALE

DU LUNDI 31 MARS 2025

Liste des présent.e.s : Catherine Fournet-Guérin, Clarisse Didelon-Loiseau, Annabelle Boutet, Armelle Andro, Julie Dabkowski, Pierre Gautreau, Loïc Trabut, Xavier Desjardins, Keisha Corentin, Noam Greco Monteiro, Céline Clauzel.

- Procuration de Candice Zaninetti à Catherine Fournet-Guérin
- Procuration de Nicolas Verdier à Clarisse Didelon-Loiseau
- Procuration de Brigitte Baccaini à Annabelle Boutet
- procuration d'Alexandre Avdeev à Armelle Andro

La séance est ouverte à 16h, en salle 109 de l'institut de géographie.

1. Information contrats doctoraux, SU et Paris 1 : dates, nombre de contrats, déroulement, rappel des procédures.

Les dates d'auditions des candidats sont les suivants :

- Jeudi 22 mai pour SU. 2 CD à attribuer
- Lundi 30 juin pour Paris 1. 5 CD à attribuer.

Les directeurs de laboratoire vont devoir désigner des membres au jury. Tenez-vous prêts ! Rappel : les jurys sont composés de DR de Paris 1 et de SU, selon une proportion définie dans le règlement intérieur (cf. en annexe).

Suggestion : si vous avez **un nom de MCF HDR externe intéressé pour siéger à chacun des jurys en qualité d'extérieur**, merci de nous le communiquer.

A Paris 1, à la demande du service des ressources humaines, pour accélérer l'établissement des contrats doctoraux il faut que l'ensemble du **dossier administratif pour l'établissement du contrat doctoral et une éventuelle**

Ecole doctorale de géographie de Paris

Espaces, Sociétés, Aménagement



Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Sorbonne Université

Directrice : Catherine Fournet-Guérin (Sorbonne Université)

Directrice adjointe : Clarisse Didelon Loiseau (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

mission d'enseignement soit déposé en même temps que la candidature à l'allocation doctorale. Ce dossier sera donc demandé à tou.te.s les candidat.e.s

Pour la constitution du dossier, **l'avis du directeur de laboratoire** peut prendre la forme d'un simple accord. Le contenu ne relève pas nécessairement de l'avis scientifique, mais c'est plus un court texte consistant en une prise de connaissance et un engagement à garantir les conditions d'accueil.

Les membres du jury doivent s'assurer d'être disponible **sur toute la journée du concours** qui commence généralement à 8h et se termine vers 19h30.

Rappel: tous les candidats dont le dossier est recevable sur le plan administratif sont auditionnés ; les frais de déplacement éventuel des candidats ne sont pas pris en charge par l'école doctorale.

La procédure détaillée figure en annexe, pour information.

2. Point sur la situation du budget 2025

Rappel des décisions du conseil exceptionnel de l'école doctorale du 3 mars 2025 : compte tenu des coupes budgétaires à Paris 1 qui affectent gravement l'école doctorale, **l'ED suspend toute dépense pour 2025 hormis le financement des soutenances de thèse**. Nous demandons toutefois aux directeurs de recherche de veiller à maintenir les dépenses au niveau le plus bas possible et rappelons qu'aucun dépassement du montant alloué à une soutenance (600 euros) ne pourra être couvert par l'ED cette année.

Les membres de l'ED remercient les membres présents lors du conseil exceptionnel d'avoir diffusé le consensus que nous avons voté, car il n'y a pas eu de contestation des décisions que nous avons prises.

Pour information, à cette date, il nous reste environ 22 000 euros pour 2025.

Ecole doctorale de géographie de Paris

Espaces, Sociétés, Aménagement



Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Sorbonne Université

Directrice : Catherine Fournet-Guérin (Sorbonne Université)

Directrice adjointe : Clarisse Didelon Loiseau (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

Deux ateliers sur l'intégrité scientifique, gratuits pour l'ED, sont proposés en ce printemps 2025. Merci à F. Huguenin-Richard, de SU, et au référent à l'intégrité scientifique de SU, ainsi qu'à Marianne Blidon de Paris 1 de les avoir proposés.

Question posée par Candice Zaninetti : rembourse-t-on les menus frais de transport voire de repas, si ça rentre dans les 600 euros de l'enveloppe alloués par l'ED pour une soutenance de thèse ?

⇒ OUI (vote à l'unanimité des présents).

Remarque : la demande de remboursements de repas est rare. L'ensemble de ces menus frais porte sur un montant modeste au regard du budget consacré à l'ensemble des soutenances de l'école doctorale pour Paris 1.

3. Point comités de suivi et demandes de dérogation

Pour les comités de suivi des personnes en 3^e, 4^e, 5^e et 6^e année et qui demandent donc une dérogation pour la réinscription, la date de tenu des CSI est passée au **30 juin dernier délai** (à la demande des élus doctorants en 2024, ; antérieurement le 16 juin).

Rappel : (information figurant sur le site)

« - Si vous êtes en 1^{ère} ou 2^{ème} année la réunion doit avoir lieu avant le 15 septembre 2025 (car il n'est pas demandé de dérogation)

- Si vous êtes en 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} année et que vous demandez une dérogation la réunion doit avoir lieu avant le 30 juin 2025 date de retour des dossiers de dérogation. »

Les directeurs de thèse doivent penser remplir leurs avis sur ADUM ; **pour les réinscriptions dérogatoires, ces avis sont à rédiger de manière bien argumentée** ; la commission qui examine les dérogations ne pourra pas se contenter d'un « avis favorable ».

Ecole doctorale de géographie de Paris

Espaces, Sociétés, Aménagement



Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Sorbonne Université

Directrice : Catherine Fournet-Guérin (Sorbonne Université)

Directrice adjointe : Clarisse Didelon Loiseau (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

Question posée : que se passe-t-il dans le cas où un.e directeur.ice de thèse ne veut plus diriger un doctorant ? Existe-t-il une instance de recours si l'Ecole Doctorale n'arrive pas à assurer la médiation ?

Il n'y a rien sur ce point dans la charte du doctorat. L'ED joue toujours un rôle de médiation et essaie toujours de trouver des solutions.

Pour rappel ou information trois collègues géographes ont publié un article sur le rôle de la direction de thèses : Myriam Houssay-Holzschuch, Renaud Le Goix et Camille Noûs, « Encadrer des thèses : d'abord, ne pas nuire. (1) État d'un champ de recherche », *EchoGéo* [En ligne], 59 | 2022, mis en ligne le 31 mars 2022, consulté le 31 mars 2025. URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/22889> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/echogeo.22889>

4. Sensibilisation à la durée des thèses (Sorbonne Université)

Cette année 2025, la répartition du nombre de contrats doctoraux alloués à chaque ED de SU a été effectuée à l'échelle de toute l'université (et non plus seulement de la faculté des lettres) et selon de nouveaux critères. Les deux retenus par le collège doctoral sont :

- la durée moyenne des thèses. Pour les doctorants de SU de notre ED, elle est de 69 mois (soit 5 ans et 9 mois), pile dans la moyenne de la faculté des lettres. Mais bien plus longue qu'en sciences notamment.

- le nombre de soutenances entre 2021 et 2024. Etant une petite ED côté SU, nécessairement, il y a peu de soutenances.

Cela conduit mathématiquement à ce que moins de contrats soient alloués à notre ED. D'où l'importance de sensibiliser les PR et MCF HDR de Sorbonne Université à réduire la durée des thèses qu'ils dirigent.

A Paris 1, la durée moyenne des thèses est plus courte.

Ecole doctorale de géographie de Paris

Espaces, Sociétés, Aménagement



Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Sorbonne Université

Directrice : Catherine Fournet-Guérin (Sorbonne Université)

Directrice adjointe : Clarisse Didelon Loiseau (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

5. Candidatures bourses

Dans cette période de tension budgétaire, l'ED rappelle l'existence des bourses pour les doctorants : de mobilité de SU en ce printemps ; Fondation Leroux, Palladio (un doctorant de SU a obtenu 10 000 euros en 2024), Zellidja, Noria Research...

Pour Paris 1, il existe la bourse du collège des écoles doctorales (AMI : Aide à la mobilité internationale) avec un appel à candidature en fin d'année civile. Seulement deux doctorant.e.s de l'ED de géographie ont candidaté en 2024 (et ont obtenu chacun la couverture de leurs frais de transport et hébergement).

6. Discussion sur l'IA générative

Comment l'utiliser intelligemment ?

Il faut réfléchir à l'adaptation aux modalités d'évaluation, en tenant compte de l'existence de l'IA. La soutenance, qui est actuellement une formalité, n'en sera peut-être plus une.

La discussion reste infructueuse, faute d'informations suffisantes sur les conséquences sur l'écriture d'une thèse.

7. Questions diverses

L'école doctorale demande aux directeurs de ne pas organiser de soutenances la première semaine de la réouverture en août (celle du 25 août) ni la première semaine de janvier (moins nécessaire puisque calendrier CNU modifié) car en cas de problème, les services universitaires sont fermés et Mme Djerai est en congés. Ce, dans la mesure du possible.

Ecole doctorale de géographie de Paris

Espaces, Sociétés, Aménagement



Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Sorbonne Université

Directrice : Catherine Fournet-Guérin (Sorbonne Université)

Directrice adjointe : Clarisse Didelon Loiseau (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

Important : si candidature CNU, il faut **avoir soutenu avant le 15 décembre 2025** et avoir envoyé toutes les pièces, y compris le rapport, avant cette date. Nécessité de bien anticiper les soutenances en cette période.

Sorbonne Université vient de prévenir qu'il faudra, pour obtenir le diplôme avant le 15 décembre, avoir déposé toutes les pièces le 2 décembre au plus tard.

A la demande d'un membre du conseil, il est décidé d'envoyer à tous les DR inscrits à l'ED le compte rendu du conseil, afin de faciliter la circulation de l'information.

La séance est levée à 18h.

Ecole doctorale de géographie de Paris

Espaces, Sociétés, Aménagement



Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Sorbonne Université

Directrice : Catherine Fournet-Guérin (Sorbonne Université)

Directrice adjointe : Clarisse Didelon Loiseau (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

annexe : extrait du règlement intérieur de l'ED (en ligne sur le site).

Article 7 : Modalités d'attribution des financements

Lorsque l'École doctorale doit attribuer un financement de thèse (contrats doctoraux des établissements, contrats doctoraux Handicap) elle désigne des commissions ou des jurys de recrutement en appliquant les principes énoncés dans la charte européenne du chercheur et le code de conduite pour le recrutement des chercheurs. Leur composition doit permettre une représentation équilibrée des femmes et des hommes ou à défaut être conforme à la proportion hommes / femmes des chercheur(e)s et enseignant(e)s chercheur(e)s de l'École doctorale.

L'attribution des contrats doctoraux des établissements donne lieu à deux concours, l'un pour les contrats doctoraux de Sorbonne-Université, l'autre pour les contrats doctoraux de l'université Paris 1, compte tenu des contraintes de calendrier propres aux deux établissements partenaires.

7.1 : Conditions pour postuler

La candidate/le candidat doit avoir obtenu un master ou un diplôme équivalent ou une dispense de master et/ou être inscrit en première année de thèse dans l'année universitaire en cours, sans condition d'âge. Il est exigé une mention de master égale ou supérieure à la mention "Bien", et une note au mémoire de master 2 égale ou supérieure à 14.

7.2 : Modalités de dépôt des dossiers

L'École doctorale annonce les dates d'ouverture et de fermeture de la campagne de candidature, par message adressé aux directeurs/directrices de recherche et par publication sur le site de l'ED. Chaque candidat/e adresse au secrétariat de l'École doctorale un dossier sous la forme d'un unique fichier numérique de format PDF, qui expose son profil scientifique, présente son projet

Ecole doctorale de géographie de Paris

Espaces, Sociétés, Aménagement



Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Sorbonne Université

Directrice : Catherine Fournet-Guérin (Sorbonne Université)

Directrice adjointe : Clarisse Didelon Loiseau (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

de thèse et désigne le directeur/la directrice de recherche ayant accepté de le/la diriger ainsi que son laboratoire d'accueil

Le dossier comprend les pièces suivantes :

- L'attestation de réussite au Master et les relevés des notes obtenues en M1 et en M2 ;
- La lettre d'acceptation avec avis détaillé du directeur/de la directrice de recherche pressenti(e), rattaché(e) à l'École doctorale ;
- La lettre d'acceptation du directeur/de la directrice du laboratoire d'accueil pressenti, rattaché à l'École doctorale ;
- Un CV précis avec l'adresse postale du candidat/de la candidate (comprenant son adresse électronique et son téléphone), le tout sur une page ;
- Un résumé du projet de thèse dactylographié en 2.000 caractères, espaces compris ;
- Le projet de thèse dactylographié de 20.000 à 25.000 signes, espaces compris, hors bibliographie et illustrations ;
- Une lettre de candidature / motivation adressée au directeur ou à la directrice de l'École doctorale ;
- Les pièces complémentaires éventuelles, indiquées sur le site internet de l'École doctorale.

Les diplômes et tableaux de résultats en langue étrangère doivent être traduits par un traducteur assermenté. Tout autre document transmis doit être en français.

Le bureau de l'ED examine la recevabilité des dossiers. Tout dossier incomplet ou non conforme est déclaré irrecevable.

Pour chaque dossier déclaré recevable, Le bureau désigne deux rapporteurs, membres du jury (voir article 7.5) extérieurs au laboratoire pressenti du candidat/de la candidate.

7.3 : Audition des candidats

Ecole doctorale de géographie de Paris

Espaces, Sociétés, Aménagement



Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Sorbonne Université

Directrice : Catherine Fournet-Guérin (Sorbonne Université)

Directrice adjointe : Clarisse Didelon Loiseau (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

La procédure de recrutement donne ensuite lieu à une audition des candidats. Sauf décision contraire de la part du gouvernement, les candidat(e)s sont tenu(e)s d'être physiquement présents devant le jury. L'audition se déroule en trois temps :

1) En l'absence du candidat/de la candidate, les rapporteurs exposent oralement le résultat de leur expertise durant 10 minutes au total.

2) Le/la candidat(e), introduit(e) devant le jury, présente oralement son projet de thèse pendant 10 minutes, en l'accompagnant s'il le souhaite d'un diaporama.

3) Le jury s'entretient ensuite avec le/la candidat(e) pendant 10 minutes.

Si le directeur/la directrice de recherche pressenti(e) du candidat/de la candidate fait partie du jury, il/elle quitte la salle pendant toute la durée de l'audition de son candidat/sa candidate et de la présentation des deux rapports.

Un(e) ou deux représentant(e)s élus des doctorant(e)s peuvent être autorisé(e)s à assister en tant qu'observateurs/observatrices à l'audition des candidat(e)s. Ils/elles s'engagent à ne pas intervenir et quittent la salle lors de la délibération.

7.4 : Procédure de vote

A l'issue des auditions de tous les candidats/toutes les candidates, le jury procède à une délibération générale, puis à un vote par rang (premier(e) du classement, second(e), troisième, etc.). Pour être élu(e), un(e) candidat(e) doit obtenir la majorité absolue des voix au premier tour, puis la majorité absolue des voix au second tour, si celui-ci est nécessaire, et enfin la majorité relative des voix au troisième tour, si celui-ci est nécessaire.

En cas d'égalité au 3^e tour, un 4^e tour est organisé, et ainsi de suite.

Une liste complémentaire peut être établie. Toutefois, le scrutin s'interrompt dès lors qu'une majorité absolue de bulletins blancs ou nuls est décomptée.

7.5 : Composition du jury

Ecole doctorale de géographie de Paris

Espaces, Sociétés, Aménagement



Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Sorbonne Université

Directrice : Catherine Fournet-Guérin (Sorbonne Université)

Directrice adjointe : Clarisse Didelon Loiseau (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

Chaque université partenaire dispose au minimum d'un tiers des représentant(e)s des laboratoires lors de son propre concours d'attribution.

Sous réserve de cette disposition, les laboratoires sont représentés en fonction du nombre de doctorant(e)s inscrit(e)s lors de l'année universitaire en cours : plus de 20 doctorant(e)s inscrit(e)s : 2 représentant(e)s ; moins de 20 doctorant(e)s inscrit(e)s : 1 représentant(e).

Chaque laboratoire désigne son ou ses représentant(e)s au jury, selon des modalités qui lui appartiennent.

Le jury est complété par des membres extérieurs, n'appartenant ni aux laboratoires rattachés à l'École doctorale, ni aux établissements supports, dans la limite de 3, désignés par le bureau de l'ED, sur proposition des membres du conseil de l'École doctorale.

7.6 : Diffusion de l'information

La liste des membres du jury est publiée sur le site internet de l'ED, au moins deux semaines avant chaque concours.

A l'issue du concours, les résultats sont affichés par l'École doctorale sur son site internet et sur son panneau de l'Institut de géographie.